

Programme (provisoire)

13ème Conférence de la CNUCED sur la gestion de la dette
Genève, 5-7 décembre 2022





13^{ème} Conférence de la CNUCED sur la gestion de la dette

“Allègement, restructuration et recouvrement : gérer la dette en temps de crise mondiale”

- DATES :** 5- 7 décembre 2022
- LIEU :** Salle de conférence XVII, Palais des Nations, Genève
- PUBLIC CIBLE :** Hauts responsables de la gestion de la dette et des finances publiques
- OBJET :** La conférence portera sur les thèmes d’actualité suivants dans les domaines de la gestion de la dette et des finances publiques :
- Le besoin croissant d'un allègement complet de la dette
 - Intégrer les défis du changement climatique et les besoins de financement des objectifs de développement durable dans des évaluations fiables de la viabilité de la dette
 - Renforcer la transparence de la dette : équilibrer les responsabilités des prêteurs et des emprunteurs
 - Le rôle de la technologie financière (*fintech* en anglais) dans la gestion de la dette
 - Restructurations de la dette souveraine : expériences sur le terrain et besoins de réforme
 - Gestion des risques opérationnels et systèmes intégrés de gestion de l'information financière

Parmi les intervenants figureront des experts nationaux, des universitaires ainsi que des représentants d’organisations internationales et régionales et de la société civile. Les débats et discussions seront encouragés.

INVITATIONS : Adressées à tous les États membres de la CNUCED ainsi qu’à un grand nombre d’organisations internationales et régionales et à des représentants d’organisations non gouvernementales et des milieux universitaires.

INSCRIPTION : Le formulaire d’inscription à la conférence doit être rempli en ligne à l’adresse <https://indico.un.org/event/1000434/>. Seules les personnes inscrites figureront sur la liste des participants.

- FRAIS DE PARTICIPATION :** La participation à la conférence est gratuite, mais les participants devront assumer eux-mêmes leurs frais de voyage et de logement.
- INTERPRÉTATION :** L'interprétation simultanée sera assurée dans les six langues suivantes : anglais, arabe, chinois, espagnol, français et russe.
- DOCUMENTS :** Les interventions seront faites soit en anglais, en espagnol ou en français. Tous les documents seront mis à disposition au format électronique après la conférence.

Lundi, 5 décembre 2022

DISCOURS D'OUVERTURE	HEURE
<i>Mme Rebeca Grynspan</i> , Secrétaire générale de la CNUCED	10.00 – 10.15

NOTES INTRODUCTIVES	HEURE
<p><i>M. Luis Arce</i>, Président de l'État plurinational de Bolivie (discours présenté par <i>M. Marcelo Montenegro Gómez García</i>, Ministre de l'économie et des finances publiques de l'État plurinational de Bolivie).</p> <p><i>M. Ranil Wickremesinghe</i>, Président de la République socialiste démocratique de Sri Lanka (discours délivré par <i>Mme. Gothami Silva</i>, Ambassadrice et Représentante auprès de l'OMC)</p> <p><i>Mme Mia Amor Mottley</i>, Premier ministre de la Barbade (discours présenté par <i>M. Ryan Straughn</i>, Ministère des finances, des affaires économiques et de l'investissement de la Barbade)</p>	10.15 – 11.00

PANEL 1. Les crises de la dette dans les pays en développement – Est-ce la « nouvelle normalité » ou est-ce l'heure d'un véritable allègement de la dette ?

Les institutions de Bretton Woods et les Nations unies, y compris la CNUCED, tirent la sonnette d'alarme depuis déjà de nombreuses années quant à l'aggravation des crises de la dette dans les pays en développement. Mais voilà que de nouveaux défis s'accumulent rapidement : la pandémie de COVID-19, le conflit armé en Ukraine et, bien sûr, la rapide aggravation de la crise environnementale et climatique se combinent pour exacerber les vulnérabilités des pays en développement dans les domaines économique, financier et de la dette.

Ce panel pose les termes d'un débat de fond en donnant un aperçu des nouveaux et anciens défis liés à la gestion du fardeau croissant de la dette de ces pays et en examinant l'efficacité (ou non) des dernières réponses des politiques multilatérales au surendettement croissant de ces pays.

MODÉRATEUR	PANÉLISTES	HEURE
Mme Tine Mørch Smith, Ambassadrice et Représentante permanente de la Norvège auprès de l'Office des Nations Unies et des autres organisations internationales à Genève	<ul style="list-style-type: none"> M. Roger Edwin Rojas Ulo, Président de la Banque centrale de Bolivie M. Ryan Straughn, Ministre des finances, des affaires économiques et de l'investissement, Barbade M. Diego Guevara, Vice-Ministre des finances de la Colombie M. Marcello Estevão, Directeur mondial, Macroéconomie, commerce et investissement, Banque mondiale 	11.00 – 12.00
Débat : commentaires et questions sans interprétation		12.00 – 13.00

PAUSE DÉJEUNER	13.00 – 15.00
-----------------------	---------------

Lundi, 5 décembre 2022 (suite)

PANEL 2. Les multiples dimensions de l'évaluation de la viabilité de la dette : du changement climatique aux objectifs de développement durable

Définir ce qu'est une dette souveraine viable (et donc, le cas échéant, l'allègement de dette qui pourrait être nécessaire) ne relève pas de la science exacte.

Puisque les États souverains ne peuvent pas être liquidés de la même manière que le sont les entreprises insolubles conformément aux lois nationales sur la faillite, les évaluations de viabilité de la dette sont, dans ce contexte, soumises à des considérations normatives relatives aux objectifs économiques, sociaux et politiques plus larges. Parmi les exemples récents, citons le besoin urgent d'intégrer plus systématiquement dans ces évaluations les besoins de financement pour l'adaptation au changement climatique et pour atteindre les objectifs du Programme 2030.

Les panélistes feront un rappel historique des évaluations de viabilité de la dette et de leur rôle en tant qu'important outil décisionnel tant pour les débiteurs souverains que pour leurs créanciers ; discuteront des enjeux clés liés à l'interaction entre changement climatique et défis de la dette ; et examineront les moyens de combler les déficits de financement des objectifs de développement durable sans mettre en péril la viabilité de la dette des pays en développement.

MODÉRATEUR	PANÉLISTES	HEURE
<p>Mme Maimuna Kibenga Tarishi, Ambassadeur et Représentant permanent de la République-Unie de Tanzanie auprès de l'Office des Nations Unies et des autres organisations internationales à Genève</p>	<ul style="list-style-type: none"> • M. Mahmoud Mohieldin, Expert des Nations Unies pour les changements climatiques pour l'Égypte et envoyé spécial des Nations Unies pour le financement du Programme de développement durable à l'horizon 2030 • M. Martín Guzmán, Directeur du Programme de restructuration de la dette publique de <i>l'Initiative for Policy Dialogue</i> de l'Université Columbia (États-Unis) et professeur d'économie à l'Université nationale de La Plata, Argentine • M. Daniel Titelman, Directeur de la Division de l'économie du développement de la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes • Mme Stephanie Blankenburg, Cheffe du Service de la dette et du financement du développement, Division de la mondialisation et des stratégies de développement, CNUCED 	<p>15.00 – 16.00</p>

Lundi, 5 décembre 2022 (suite)

PANEL 3. Résolution de la crise de la dette I : expériences récentes des pays en développement

Le FMI a réalisé des analyses de viabilité de la dette pour 69 pays à faible revenu éligibles aux ressources du Fonds fiduciaire pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance (RPC). D'après ces analyses, à la fin du mois de mai 2022, 8 pays étaient en situation de surendettement et 30 autres pays présentaient un risque élevé de surendettement. Cela, sans compter les pays en développement à revenu intermédiaire, dont un nombre croissant a fait défaut ou est au bord du défaut de paiement et d'un fort surendettement.

Cette session réunit des décideurs politiques de pays en développement à revenu faible ou intermédiaire qui ont une expérience pratique récente de ce que signifie négocier un allègement de la dette dans l'architecture mondiale actuelle de la dette. Les panélistes exposeront les principales difficultés rencontrées du point de vue des emprunteurs souverains et identifieront les domaines dans lesquels il est urgent et important d'accomplir des réformes.

MODÉRATEUR	PANÉLISTES	HEURE
M. Khalil ur Rahman Hashmi, Ambassadeur et Représentant permanent du Pakistan auprès de l'Office des Nations Unies et des autres organisations internationales à Genève	<ul style="list-style-type: none"> • M. Ato Ahmed Shide, Ministre des finances de l'Éthiopie • M. Christopher Coye, Ministre d'État, Ministère des finances, du développement économique et de l'investissement, Belize • M. Nicolás Segal, Sous-secrétaire à la viabilité de la dette publique extérieure, Ministère de l'économie Argentine 	16.00 – 17.00
Débat : commentaires et questions de l'assistance pour les panels 2 et 3, sans interprétation		17.00 – 18.00

COCKTAIL DE BIENVENUE

18.30 – 20.00

Mardi, 6 décembre 2022

PANEL 4. Résolution de la crise de la dette II : à quoi devrait ressembler l'architecture internationale de la dette dans cinq ans ?

Il est largement admis que l'architecture internationale de la dette, actuellement fragmentée, ne répond pas aux besoins, surtout à un moment où les crises mondiales se multiplient. Le cadre commun du G20 a été accueilli comme un premier pas vers une approche plus globale de la restructuration de la dette souveraine des pays en développement. Mais il existe également un scepticisme considérable quant à la capacité du cadre à répondre efficacement aux défis multiples et urgents qui se posent, tels que les réformes dans le domaine des évaluations de viabilité de la dette et des conditions imposées quant aux politiques à mener, ainsi qu'une inclusion renforcée en termes d'éligibilité des pays et de participation des créanciers.

Au cours de cette session, les panélistes exposeront quelles sont leurs priorités dans la réforme de l'architecture internationale de la dette pour les cinq prochaines années ainsi que la meilleure façon de les réaliser. L'accent sera mis sur des propositions concrètes en matière de politiques et d'institutions susceptibles de faire progresser et d'accélérer les programmes d'allègement de la dette requis ainsi que des réformes d'une plus grande ampleur.

MODÉRATEUR	PANÉLISTES	HEURE
<p>Mme Josefina Bunge, Représentante permanente adjointe de la République argentine à l'office des Nations Unies et autres organisations internationales à Genève</p>	<ul style="list-style-type: none"> • M. Mohamed Maait, Ministre des finances de la République arabe d'Égypte • M. William Roos, Secrétaire adjoint aux affaires multilatérales, Département des politiques commerciales et de développement, et Coprésident du Club de Paris (France) • M. Zong Jun, Directeur commercial, China Central Depository & Clearing Co., Ltd. • Mme Kristina Rehbein, Coordinatrice politique et Directrice exécutive, Erlassjahr.de (Groupe de campagne du jubilé allemand) 	<p>10.00 – 11.00</p>

Mardi, 6 décembre 2022 (suite)

PANEL 5. La transparence de la dette comme bien public : repenser les responsabilités des prêteurs et des emprunteurs

La transparence de la dette a occupé une place prépondérante dans les initiatives multilatérales visant à améliorer l'architecture internationale de la dette souveraine au cours de la dernière décennie. La priorité accordée à la transparence de la dette a conduit à améliorer progressivement les axes de travail et les initiatives des institutions multilatérales, notamment la CNUCED, le FMI et la Banque mondiale, ainsi que du Groupe des Vingt, de l'OCDE et de l'Institut de la finance internationale.

Toutefois, des lacunes importantes subsistent. En effet, les initiatives qui font peser la charge sur la divulgation volontaire par un groupe de prêteurs de plus en plus complexe ou sur des améliorations indépendantes au niveau national par les emprunteurs sont vouées à produire des résultats fragmentaires.

Cette session regardera d'un œil nouveau les approches en matière de transparence de la dette et les moyens d'améliorer les résultats actuels afin de mieux faire comprendre que la transparence de la dette est un bien public et une entreprise commune dont les prêteurs et les emprunteurs ont tout à gagner.

MODÉRATEUR	PANÉLISTES	HEURE
M. Boris Richard, Représentant permanent adjoint de la Suisse auprès de l'OMC et de l'AELEV (CEE-ONU, CNUCED, CCI)	<ul style="list-style-type: none"> • M. Riccardo Boffo, Economiste et analyste financier, Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) • Mme Yuefen Li, Conseillère principale, South-South Cooperation and Development Finance, South Centre • Mme Mae Buenaventura, Cheffe du programme de justice en matière de dette, Mouvement des peuples asiatiques sur la dette et le développement (APMDD) • Mme Sonja Gibbs, Directrice générale et responsable de la finance durable, Institut de la finance internationale (IIF) 	11.00 – 12.00
Débat : commentaires et questions de l'assistance pour les panels 4 et 5, sans interprétation		12.00 – 13.00

PAUSE DÉJEUNER

13.00 – 15.00

Mardi, 6 décembre 2022 (suite)

PANEL 6. Le rôle de la technologie financière (*fintech*) dans la gestion de la dette souveraine des pays en développement

Le rôle des technologies numériques dans la conception et la fourniture de services financiers (communément appelées *fintech*) a considérablement progressé, notamment dans le contexte de la pandémie et, plus récemment, celui de la guerre entre la Russie et l'Ukraine. Les discussions portent sur la mise en place de monnaies numériques de banque centrale, le lancement de programmes d'émissions de titres de créance ouverts aux particuliers et l'introduction d'une nouvelle gamme d'applications de technologie financière sur les marchés obligataires.

Les panélistes examineront et évalueront ces nouveaux développements et instruments financiers, et se poseront notamment la question de savoir si et comment ces technologies peuvent contribuer de manière réaliste et concrète à réduire les coûts d'emprunt des pays en développement et, plus généralement, à faciliter la mobilisation des ressources financières dans ces pays.

MODÉRATEUR	PANÉLISTES	HEURE
M. Erwin D. Sta. Ana, Trésorier adjoint des Philippines, Bureau du Trésor	<ul style="list-style-type: none"> • M. Andrei Kirilenko, Professeur de finances, Université de Cambridge • Mme Saule Omarova, Professeure de droit, Université Cornell • Priscilla Koo Wilkens, Économiste principale, Unité de l'innovation et de l'économie numérique, Département économique et monétaire, Banque des règlements internationaux (BRI) <p>Débat : commentaires et questions de l'assistance</p>	15.00 – 16.30

Mardi, 6 décembre 2022 (suite)

PANEL 7. La gestion des risques opérationnels dans les bureaux de gestion de la dette

La crise de la COVID-19 a souligné la nécessité pour les bureaux de gestion de la dette publique de disposer de cadres efficaces de gestion des risques opérationnels. Une gestion insuffisante des risques opérationnels peut causer des dommages considérables sur les plans financier et politique et nuire à la réputation du gouvernement. Les opérations de gestion de la dette doivent être menées dans des environnements sécurisés et la continuité des activités doit être assurée en toutes circonstances. Les bureaux de gestion de la dette devraient avoir mis en place des plans d'urgence et de continuité des activités afin de garantir leur capacité à fonctionner de manière continue et de limiter les pertes résultant de toute perturbation des activités.

Ce panel explorera les meilleures pratiques relatives à la mise en place d'un cadre de gestion des risques opérationnels dans le contexte de la gestion de la dette, fondées sur des principes bien établis de gestion de ce type de risques. Il fournira des conseils sur l'identification des risques, l'évaluation de l'exposition aux risques, les stratégies d'atténuation, le suivi et le contrôle. Le rôle de l'audit externe sera également abordé.

MODÉRATEUR	PANÉLISTES	HEURE
Dr. Jose Oyola, Consultant international, États-Unis	<ul style="list-style-type: none"> • Mme Lilia Razlog, Spécialiste principale de la dette et gestionnaire du programme DMF, Banque mondiale • M. Luis Felipe Vital Nunes Pereira, Coordonnateur des opérations de la dette, Ministère de l'économie, Brésil • M. Mauro Orefice, Bureau du Président de la Corte dei conti, Chef des affaires internationales, Président du Bureau de l'audit de la performance sur la gestion <p>Débat : Commentaires et questions de l'assistance</p>	16.30 – 18.00

Mercredi, 7 décembre 2022

PANEL 8. Intégrer la gestion de la dette aux systèmes intégrés de gestion de l'information financière

Les programmes de réforme des finances publiques font une place croissante à l'intégration des systèmes de gestion de la dette publique avec d'autres systèmes financiers du gouvernement, tels que la trésorerie, le budget et la comptabilité, généralement dans le cadre d'un système intégré de gestion de l'information financière. Si de nombreux gouvernements ont mis en œuvre avec succès des projets d'intégration, d'autres se sont heurtés à des défis considérables du fait de la complexité de ces projets. L'expérience a montré que si les avantages de l'intégration des systèmes de gestion de la dette sont bien connus, une intégration réussie exige une planification et une gestion minutieuses.

Ce panel discutera des enseignements tirés et des meilleures pratiques en matière de conception, planification et mise en œuvre de projets visant à relier les systèmes de gestion de la dette publique aux systèmes intégrés de gestion de l'information financière. Il examinera également les implications pour les gestionnaires de la dette.

MODÉRATEUR	PANÉLISTES	HEURE
<p>M. Juan O. Pratts, spécialiste financier principal, États-Unis d'Amérique</p>	<ul style="list-style-type: none"> • M. Marcelo Tricarico, Expert en dette internationale, Argentine • M. Luis Pablo Vaisberg, Ministre de l'économie, Province de Rio Negro, Argentine • M. Adrian Chebeir, Secrétaire aux finances et à la dette publique, Ministère de l'économie, Province de Rio Negro, Argentine • Mme Cinthia Mavel Sosa Fretes, Chef du Département du contrôle et de la validation des données sur la dette publique, Direction générale du crédit et de la dette publique, Ministère de l'économie, Paraguay <p>Débat : Commentaires et questions de l'assistance</p>	<p>10.00 – 11.30</p>

Mercredi, 7 décembre 2022 (suite)

PANEL 9. Les besoins de renforcement des capacités en matière de gestion de la dette : les réponses des organisations internationales

Le paysage de la gestion de la dette est devenu de plus en plus complexe et les bureaux de gestion de la dette publique sont confrontés à une série de nouveaux défis qui nécessitent une adaptation et un renforcement continus des capacités.

Ce panel passera en revue les initiatives des organisations internationales et régionales pour répondre aux besoins des bureaux de gestion de la dette dans l'environnement actuel et pour soutenir les gouvernements dans leurs efforts de renforcement des capacités. Il examinera le soutien disponible sous forme de développement des capacités et d'assistance technique et identifiera les éventuelles lacunes, à l'aide d'exemples concrets d'organisations internationales et régionales. Les facteurs décisifs pour une mise en œuvre réussie de l'assistance technique seront également abordés.

MODÉRATEUR	PANÉLISTES	HEURE
M. Niranjan Sarangi Économiste hors classe CESAO	<ul style="list-style-type: none"> • Mme Josephine Tito, Directrice de programme, Institut de gestion macroéconomique et financière de l'Afrique orientale et australe (MEFMI) • M. Gerry Teeling, Chef du Programme du Système de gestion et d'analyse de la dette (SYGADE), CNUCED <p>Débat : Commentaires et questions de l'assistance</p>	11.30 – 12.30

Observations finales et clôture de la conférence de la CNUCED	HEURE
<i>M. Richard Kozul-Wright</i> , Directeur, Division de la mondialisation et des stratégies de développement, CNUCED	12.30 – 13.00